

Réf: Dossier N° 103768

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COTE D'IVOIRE ELECTRICITE ET FORAGES  
SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU ECOLE LE FIGUIER, Lot 4012, Ilot 361

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE ELECTRICITE ET  
FORAGES SARL »

Objet : ELECTRIFICATION RURALE , HAUTE TENSION - BASSE TENSION , ECLAIRAGE PUBLIC , GENIE CIVIL , BATIMENTS ET FORAGE , DIVERS .

ELLE S'ADONNE D'UNE MANIERE GENERALE ,A TOUTES OPERATIONS FINANCIERES INDUSTRIELLES , POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLES D'EN FAVORISRE LA REALISATION

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU ECOLE LE FIGUIER, Lot 4012, Ilot 361

Dirigeant(s) : M KOUTOUAN BETCHAN RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02439 du 04/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18890/GTCA/RC/2022 du 04/05/2022

